



VILLE D'AUBANGE

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme/création de voirie.

Le demandeur est la **Société Thomas & Piron Home**, dont les bureaux sont situés à La Besace n°14 à 6852 OUR.

Les terrains concernés sont situés **rue du Village n°37 et rue Camille Schmit, à 6790 AUBANGE** et cadastrés 1^{ère} division, section A, numéros 198 C, 196 A et 810 F5.

Le projet est de type : **Construction de 5 maisons unifamiliales et d'un cheminement cyclo-piéton.**

L'enquête est renouvelée pour manquement à l'obligation d'affichage.

Le projet est soumis à enquête publique de 30 jours en raison :

- d'une création/modification de voirie communale ;
- d'une demande d'écart au Guide Communal d'Urbanisme portant sur : les toitures plates, le bardage bois, un nombre de places de stationnement insuffisant, et la hauteur du faîte ;
- d'une demande d'écart au Schéma d'Orientation Local portant sur : l'implantation de la liaison de la piste cyclo-piétonne, une densité supérieure à celle prévue par le SOL, ainsi que le gabarit des habitations (mitoyenneté).

Consultation du dossier : Service Urbanisme, rue Haute n°22 à 6791 ATHUS

- le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h (sans rendez-vous) et de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous uniquement) ;
- les mardis 14 avril, 21 avril et 28 avril 2026 jusqu'à 20h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, **un rendez-vous doit être pris** au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme (téléphone : 063 43 03 10 – mail : urbanisme@aubange.be).

L'enquête publique est ouverte le 07 avril 2026 et clôturée le 07 mai 2026, dont l'affichage commence le 1er/04/2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivant : Hôtel de Ville, rue Haute 22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be
- remises au guichet du service urbanisme

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **162/25**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Urbanisme de la Ville d'Aubange ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **jeudi 7 mai 2026 à 15h30** au service Urbanisme de la Ville d'Aubange.

Personnes de contact : Messieurs KLEE, LAMBERT et Madame PEREIRA, dont les bureaux se trouvent rue Haute n°22 à 6791 ATHUS.



Façade avant maisons 4-5



Façades avant maisons 1-3



Plan d'implantation



Plan création de voiries